

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2025**

**ARTS**

**Arts plastiques**

**Mardi 17 juin 2025**

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

***Matériels autorisés***

*3 feuilles de papier machine blanc A4*

*Papier brouillon*

*Seuls les supports fournis sont autorisés.*

*Le matériel graphique (noir-blanc/couleur), ciseaux, colle et adhésifs personnels au candidat sont autorisés.*

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire est interdit.*

Ce sujet comporte **7** pages numérotées de **1/7** à **7/7**.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**Répartition des points**

<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	12 points
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	8 points

## PREMIÈRE PARTIE

TOUS les candidats doivent traiter le sujet suivant :

**Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique.**

### **Documenter ou augmenter le réel**

À partir de la sélection d'au moins deux œuvres du corpus que vous analyserez, développez une réflexion personnelle, étayée et argumentée, sur l'axe de travail suivant : **théâtralisation du réel.**

Vous élargirez vos références à d'autres œuvres de votre choix.

- 4 documents en annexe 1

## DEUXIÈME PARTIE

Vous traiterez un sujet au choix entre le sujet A et le sujet B.

Vous indiquerez sur votre copie le sujet retenu.

**Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art.**

L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation.

En vous appuyant sur le document fourni, vous développerez un propos personnel, argumenté et étayé sur **l'artiste et le développement de l'intelligence artificielle.**

- 1 document en annexe 2

**OU**

**Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition.**

À partir d'une œuvre choisie dans le corpus de la première partie, vous développerez un projet d'exposition en présentant vos intentions et les modalités envisagées.

Votre projet doit :

- respecter obligatoirement l'intégrité de l'œuvre du corpus ;
- **porter le titre « Espaces sonores ».**

*Les autres pages sont dédiées au dossier de documents.*

Annexe 1 (document 1)



Joseph VERNET, *La Ville et la rade de Toulon*, deuxième vue, le port de Toulon, vue du mont Faron, 1755, huile sur toile, 160 x 260 cm. Musée du Louvre, Paris, France.

Annexe 1 (document 2)



Eugène DELACROIX, *Une cour à Tanger*, 1832, aquarelle et mine de plomb sur papier, 20 x 29 cm. Musée du Louvre, Paris, France.



Eugène DELACROIX, *Noces juives dans le Maroc*, 1839, huile sur toile, 105 x 140 cm. Musée du Louvre, Paris, France.

Annexe 1 (document 3)



Armand FERNANDEZ dit ARMAN, *Fagot de clarinettes*, 1976, clarinettes soudées, hauteur : 43 cm x longueur : 63 cm x profondeur : 32,5 cm. Musée national d'art moderne (MNAM), Paris, France.



Martha ROSLER, *Gray Drape (Drapé Gris)*, poster à partir d'un photomontage, 2004-2008, 35,5 x 45,7 cm, issu de la série *House Beautiful : Bringing the War Home (Belle Maison : ramener la guerre chez soi)*. Collection de l'artiste et de la galerie Nagel Draxler, Berlin/Cologne, Allemagne.



The screenshot shows the top navigation bar of BeauxArts Magazine with links for 'Vermeer révéle', 'Agenda', 'Vidéos', 'Expos', 'Insolite', 'À la loupe', 'Reportages', 'Lifestyle', and 'L'ENCYCLO'. The main heading is '4. L'intelligence artificielle, une artiste comme les autres ?'. To the left of the text is a vertical social media sharing bar with icons for Twitter, Facebook, WhatsApp, LinkedIn, and Email. The text discusses the 2018 sale of the painting 'Edmond de Belamy' and the role of artificial intelligence in art.

Extrait d'un article publié le 4 novembre 2021, mis à jour le 28 janvier 2022, sur le site de BeauxArts Magazine, par Maïlys Celeux-Lanval.

Copie d'écran d'une page du site BeauxArts Magazine : <https://www.beauxarts.com/grand-format/tout-comprendre-a-lart-a-lerre-digitale/>

Retranscription du document :

#### « 4. L'intelligence artificielle, une artiste comme les autres ?

En 2018, le monde apprenait l'existence de la toile *Edmond de Belamy* après sa vente chez Christie's (encore !). Caractéristique ? Avoir été entièrement conçue par une intelligence artificielle, un algorithme créé par trois jeunes Français d'après 15 000 peintures différentes. Partie pour 432 500 dollars, l'œuvre a soudain instillé un doute dans l'esprit des amateurs d'art : et si l'intelligence artificielle pouvait remplacer les artistes ? Dans une précédente enquête sur le sujet, Valentin Schmite, co-auteur de *Propos sur l'art et l'intelligence artificielle* (éditions L'Art Dit, 2020), résumait : « L'IA est un outil ! Elle remplace l'artiste autant que l'appareil photo remplace le photographe... Il y a des créateurs derrière elle. » Cela posé, l'IA est une mine d'or pour les artistes. »